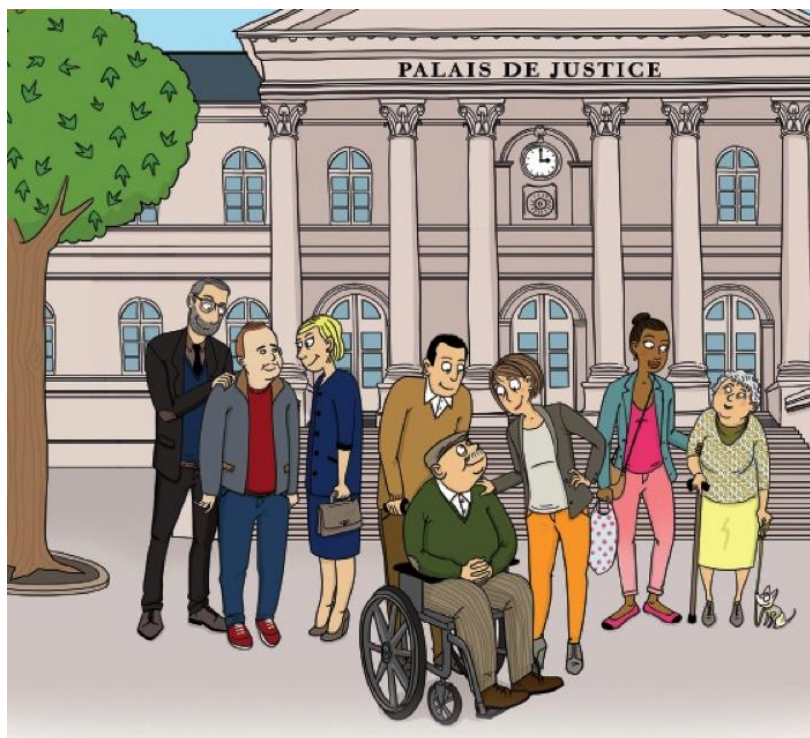


LA PROTECTION JURIDIQUE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Entre accompagnement et protection juridique
à l'UDAF des Deux-Sèvres

3 et 4 décembre 2018



Formation destinée aux professionnels

Inscription en ligne sur <http://www.udaf79.fr/poles-dactivites/pole-protection-juridique/inscription-formation-pjm/>

240 € les deux journées repas compris

L'UDAF des Deux-Sèvres étant agréée organisme de formation,
il est possible d'établir une convention sur demande

DEUX JOURS DE FORMATION

Objectifs

- ✓ Connaître les bases légales et réglementaires des régimes de protection juridique des majeurs (*loi n°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs*)
- ✓ Connaître les alternatives à la mesure de protection juridique
- ✓ Entre protection et autonomie : comprendre la place de l'utilisateur.

Plan de formation

- **Le contexte de la protection juridique en France**
- **Les mesures d'accompagnement social (MASP)**
- **Les mesures de protection juridique : la loi du 5 mars 2007**
 - Les grands principes généraux
 - Les procédures d'instauration des mesures
 - Les différentes mesures : sauvegarde de justice, curatelle et tutelle
 - Leur contenu et le rôle du mandataire judiciaire
- **L'habilitation familiale**
- **Le mandat de protection futur**

Pour plus d'informations, contactez-nous

UDAF des Deux-Sèvres
171 avenue de Nantes, 79025 NIORT
05 49 04 76 76
udaf@udaf79.asso.fr